

DOCUMENT D'ACCEPTATION PREALABLE . VERSION N° 10

Admission des matériaux inertes conformément à l'A.M. du 12/12/2014
(DAP à retourner pour validation au minimum 48h ouvrées avant le début du dépôt des matériaux)

CADRE RESERVE A L'EXPLOITANT DU SITE

N° de DAP :
Date :/...../.....
Validité (1 an maxi) :/...../.....

1 - IDENTIFICATION PRODUCTEUR DU DECHET

Raison sociale Nom du producteur	
Email	
Adresse complète Code postal /ville	
Téléphone	
N° SIRET	

2 - IDENTIFICATION PORTEUR DU DECHET (CLIENT SABLIÈRES MALET)

Raison sociale Nom du porteur	
Email	
Adresse complète Code postal /ville	
Téléphone	
N° SIRET	

3 - IDENTIFICATION ET SPECIFICATION DU CHANTIER

Adresse complète du chantier : <input type="checkbox"/> chantier sous-voierie publique	Parcelles concernées : Commune : Section : N°
.....	OU : coordonnées X : Y :
Nom du responsable du chantier :	Téléphone :
Type de chantier <input type="checkbox"/> bâtiment <input type="checkbox"/> Hors-bâtiment	
Ce site est-il référencé sur le site internet CASIAS, SIS ou BASOL ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Vérification Sablières Malet ()	
Ces matériaux font-ils l'objet d'une présomption de pollution ? <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Ce chantier a-t-il fait l'objet d'analyse(s) des sols ? <input type="checkbox"/> Oui (A fournir) <input type="checkbox"/> Non	
Identifiant CASIAS, SIS ou BASOL :	
Date première livraison/...../.....	Durée prévue du chantier : Tonnage total estimé : Tonnage journalier moyen prévu :t

4 - TRANSPORTS (SI DIFFERENT DU PRODUCTEUR OU PORTEUR)

	Transporteur 1	Transporteur 2	Transporteur 3
Raison sociale Nom			
Adresse			
Code postal et ville			
N° SIRET			
Type de transport <input type="checkbox"/> camion benne <input type="checkbox"/> autre :			

5 - IDENTIFICATION DES MATERIAUX EN FONCTION DE LEUR NATURE

Nom usuel	<input type="checkbox"/> Bétons	<input type="checkbox"/> Briques	<input type="checkbox"/> Tuiles et céramiques	<input type="checkbox"/> Mélange de bétons, briques, tuiles et céramiques	<input type="checkbox"/> Mélange bitumineux (sans goudron) Analyses HAP + amiante obligatoires, à fournir avant réception, par producteur ou porteur du déchet	<input type="checkbox"/> Terres et cailloux	<input type="checkbox"/> Boues de béton inertes	<input type="checkbox"/> Autres
Code	17 01 01	17 01 02	17 01 03	17 01 07	17 03 02	17 05 04	10 13 14	
Tonnage Estimatiftttttttt
Conditionnement déchets	<input type="checkbox"/> vrac pelletable <input type="checkbox"/> autre :							

SITE DE TRANSIT SOUHAITE (CODE TRAITEMENT)

SITE DE STOCKAGE SOUHAITE (CODE TRAITEMENT)

D13 (stockage avant ISDI) ou R13 (stockage avant valorisation) ou R5 (recyclage)				R5 (recyclage ou revalorisation en carrières)			
<input type="checkbox"/> PORTET 27, avenue de Palarin 31120 PORTET AP 28/11/2014 Rubrique IC2517	<input type="checkbox"/> ESCALQUENS ZI de Lamasquère 31750 ESCALQUENS RD 26/12/2013 Rubrique IC2517	<input type="checkbox"/> GRAMONT 97B, chemin de Gabardie 31200 TOULOUSE RD 16/01/2015 Rubrique IC2517	<input type="checkbox"/> CAZERES Chemin des Vignes 31220 CAZERES AP 29/09/2016 Rubrique IC2510	<input type="checkbox"/> MONTAUT Lieu-dit l'Alma 09700 MONTAUT AP 03/08/2011 Rubrique IC2510	<input type="checkbox"/> MONDAVEZAN ZI BORDEGROSSE 31220 MONDAVEZAN AP 06/08/2009 Rubrique IC2510	<input type="checkbox"/> SAVERDUN Route de Mazères 09700 SAVERDUN	<input type="checkbox"/> FAUGA 31181 LEFAUGA 31334 MAUZAC Rubrique IC2510

6 - ENGAGEMENT DU PRODUCTEUR OU PORTEUR DU DECHET

Le client s'engage à :

Contrôler régulièrement le caractère inerte des matériaux apportés au sens de l'Arrêté Ministériel du 12/12/2014,
Porter à notre connaissance tout changement qui interviendrait sur les matériaux et qui modifierait les caractéristiques susmentionnées,
Assurer le transport des matériaux dans le respect des réglementations en vigueur, notamment le code de la route (interdiction des surcharges et port des EPI par les chauffeurs).
/!\ Il est interdit de procéder à une dilution ou à un mélange des déchets avec d'autres déchets ou produits afin de satisfaire aux critères d'admission « Art 4 de l'AM du 12/12/14 »
Nous nous réservons le droit de demander des tests complémentaires en fonction de l'importance du chantier ainsi que de pratiquer des contrôles inopinés sur les chargements. Si une présomption de pollution ou de caractère non-inertes des matériaux se présentaient au cours des apports sur nos sites, le client producteur ou porteur du matériaux s'engage à réaliser de nouvelles analyses (Essai de lixiviation, études de sols,...) visant à caractériser les matériaux, à en fournir les résultats et à reprendre les matériaux non-conformes dans un délai maximum de 10 jours ouvrés en cas de non-conformité relevée.

CADRE RESERVE AU CLIENT PRODUCTEUR OU PORTEUR DU DECHET

Date de la demande :
Nom du demandeur Dûment habilité, certifié que les renseignements susmentionnés sont exacts.
Signature et cachet de la société

CADRE RESERVE A L'EXPLOITANT DU SITE

Ecominero : Adhérent n° 381

Date de traitement :/...../..... <input type="checkbox"/> Accepté <input type="checkbox"/> Refusé
Motif du refus :
Nom du décisionnaire :
Signature et cachet de la société